



DESCRIPTION :

Désinfectant, décontaminant à base d'ammonium quaternaire

FONCTIONS :

DESINFECTANT dans lieux publics, bureaux, salles de réunion, salles d'attente, sanitaires, cuisines, vestiaires, locaux à ordures...

CONVIENT à la décontamination des supports : sols, tapis, moquettes, tissus, meubles, tables, paillasses, WC, évier, douches, sanitaires, poubelles etc...

ACTION BACTERICIDE : après 5 minutes de contact à 20 °C : c'est-à-dire qu'il empêche les fermentations bactériennes tout en supprimant les odeurs qui en découlent. L'activité bactéricide a été testée sur : pseudomonas aeruginosa, escherichia coli, staphylococcus aureus, enterococcus hirae, legionella pneumophila subsp. Pneumophila et aussi streptococcus faecalis ? mycobacterium smegmatis étant donné la concentration en matière active.

ACTION FONGICIDE en 15 minutes de contact à 20 °C : (champignons, levures, moisissures) et sporicide testée sur candida albicans, aspergillus niger mais également efficace contre cladosporium cladosporioides, penicillium verrucosum étant donnée la concentration en matière active.

CARACTERISTIQUES :

Aspect : Aérosol - liquide incolore

Odeur : légèrement parfumé à la menthe

Gaz propulseur ininflammable

Volume net : 400 ml

MODE D'EMPLOI :

- ✓ Agiter l'aérosol avant emploi
- ✓ Pulvériser directement sur les endroits à traiter
- ✓ Laisser le produit pénétrer et agir
- ✓ Frotter les parties à désinfecter à l'aide d'une brosse ou d'une éponge propre
- ✓ Selon les surfaces, rincer à l'eau claire ou essuyer avec un chiffon propre et sec

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Réceptacle sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C ne pas percer, ne pas brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme ou sur un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute source d'ignition ou d'étincelle. Ne pas fumer. Conserver hors de portée des enfants. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Edition de janvier 2014 – annule et remplace les précédentes.

La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et les renseignements qui y figurent sont donnés à titre indicatif. L'évolution de la technique étant permanente et chaque application pouvant présenter des particularités, il appartient à l'utilisateur de vérifier que les produits et les conditions d'application sont compatibles avec l'usage envisagé et que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente